

DEPARTEMENT DE L'AIN
COMMUNE DE MONTREVEL EN BRESSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE ORDINAIRE PUBLIQUE
DU 14 DECEMBRE 2022

Délibération n° 043-2022

=====

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 décembre 2022
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 19
Président : Jean-Yves BREVET, Maire

Membres présents à la séance : Jean-Yves BREVET - Christophe DESMARIS - Françoise ROUX – Sébastien RIGAUDIER - Jean-Pierre ROCHE - Annie MIGNOT - Jean-Jacques CHAVANNE -- Bertrand BREVET – Mathilde VERNET - Fabrice THOMASSON - Marie-Noëlle PRUDENT.

Membres excusés ayant donné pouvoir : Christelle PERROUD (Pouvoir à Françoise ROUX) - Pascale CAVILLON (Pouvoir à Sébastien RIGAUDIER) - Gaëlle DIMBERTON (Pouvoir à Bertrand BREVET) -- Stéphanie LAURENCIN (Pouvoir à Fabrice THOMASSON) - Ludovic VINCENT (Pouvoir à Jean-Jacques CHAVANNE).

Membres excusés : Nina ZACCAGNINO - Mireille GROSSELIN – Pierre-Yves RAVIER

Membres présents à la séance : 11

Membres excusés ayant donné pouvoir : 5

Membres excusés : 3

Secrétaire de séance : Annie MIGNOT

OBJET : Admission en non-valeur

Rapporteur : Jean-Yves BREVET

La Trésorerie municipale a informé la commune qu'au regard de plusieurs créances due d'une valeur de 1118,59 euros, émise entre 2018 et 2021 et portant sur des droits d'occupation du domaine public ou de cantine, le service a engagé plusieurs actions infructueuses de recouvrement. En conséquence, elle considère que « le recouvrement des créances dues [...] est irrémédiablement compromis ».

(Liste 5225050931 arrêtée en date du 11/02/2022, Liste 5225650131 arrêtée en date du 11/02/2022, Liste 5353220031 arrêtée en date du 21/04/2022, Liste 5397470131 arrêtée en date du 30/05/2022).

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes suivants :

- Liste 5225050931 : Restes à recouvrer pour 579,60€
Exercice 2021 Titre 13 AKKAOUI LOUCIF Mustapha de 14,40€
Exercice 2021 Titre 49 AKKAOUI LOUCIF Mustapha de 75,60€
Exercice 2021 Titre 22 AKKAOUI LOUCIF Mustapha de 61,20€
Exercice 2021 Titre 14835 AKKAOUI LOUCIF Mustapha de 7,20€
Exercice 2021 Titre 14842 AKKAOUI LOUCIF Mustapha de 54,80€
Exercice 2021 Titre 14850 AKKAOUI LOUCIF Mustapha de 43,20€
Exercice 2021 Titre 14857 AKKAOUI LOUCIF Mustapha de 25,20€
Exercice 2021 Titre 14861 AKKAOUI LOUCIF Mustapha de 58,30€
Exercice 2021 Titre 7 AKKAOUI LOUCIF Mustapha de 1,05€
Exercice 2021 Titre 9922 AKKAOUI LOUCIF Mustapha de 36,00€
Exercice 2021 Titre 44 AKKAOUI LOUCIF Mustapha de 4,65€

Exercice 2021 Titre 47 AKKAOUI LOUCIF Mustapha de 64,80€
Exercice 2021 Titre 43 AKKAOUI LOUCIF Mustapha de 21,60€
Exercice 2021 Titre 48 AKKAOUI LOUCIF Mustapha de 50,40€
Exercice 2021 Titre 24 AKKAOUI LOUCIF Mustapha de 61,20€
Soit un total de 579,60€ sur le compte 6542 « créances éteintes »

- Liste 5225650131 : Restes à recouvrer pour 304.64€
Exercice 2021 Titre 5 FERBER Laura Gwendoline de 100,80€
Exercice 2021 Titre 9 FERBER Laura Gwendoline de 141.12€
Exercice 2021 Titre 7 FERBER Laura Gwendoline de 62.72€
Soit un total de 304.64€ sur le compte 6542 « créances éteintes »

- Liste 5353220031 : Restes à recouvrer pour 154,80€
Exercice 2021 Titre 13 ROSE OU LIARDON Mathias de 46,80€
Exercice 2021 Titre 14 ROSE OU LIARDON Mathias de 57,60€
Exercice 2021 Titre 32 ROSE OU LIARDON Mathias de 3,60€
Exercice 2021 Titre 28 ROSE OU LIARDON Mathias de 10,80€
Exercice 2021 Titre 25 ROSE OU LIARDON Mathias de 36,00€
Soit un total de 154.80€ sur le compte 6542 « créances éteintes »

- Liste 5397470131 : Restes à recouvrer pour 79,55€
Exercice 2020 Titre 113 LA POSTE de 0,33€
Exercice 2021 Titre 14867 OLIVEIRA Melanie de 0,01€
Exercice 2021 Titre 14859 OLIVEIRA Melanie de 0,01€
Exercice 2019 Titre 270 SARL DEGROOT de 39,60€
Exercice 2018 Titre 277 SARL DEGROOT de 39,60€
Soit un total de 79,55€ sur le compte 6541 « créances admises en non-valeur »

Total des crédits :

Chapitre	Compte	Montant
65	6541 « créances admises en non-valeur »	79,55€
65	6542 « créances éteintes »	1039,04€

**Ouï l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité des membres présents ou représentés**

ACCEPTE les créances en non-valeur des titres de recettes comme énumérées ci-dessus.

DECIDE de prévoir les crédits nécessaires aux articles 6541 et 6542 du Budget Général.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.

ET ont signé au registre tous les membres présents.

Je certifie que le présent acte
est exécutoire conformément aux
lois et règlements, après transmission
et publication ou notification.



Jean-Yves BREVET